

Contribution à l'histoire de la galette des rois pendant la Révolution

***Révolutions de Paris
Dédiées à la Nation.***

N° 182, p. 81-84

29 décembre 1792- 5 janvier 1793

De la fête des rois, de leurs tombeaux à Saint-Denis et de leurs cœurs au Val-de-Grâce.

Le fête des rois, dans sa première origine, était bien touchante, bien respectable. Cet usage domestique tenait aux mœurs fraternelles. Tous les ans, à la fin du jour le moins long de l'année, les parents d'une même famille se rassemblaient tous chez le plus âgé, pour y passer ensemble la première veillée d'hiver, et se préparer à en subir les rigueurs, en resserrant les liens de la bonne union. Les mères de famille, aidées par les jeunes épouses, pétrissaient une galette ou gâteau de forme ronde qu'on servait au commencement du repas. Il devait y avoir beaucoup de convives à cette fête dans un temps où la fécondité des ménages était regardée comme une bénédiction de la nature. Pour maintenir l'ordre et faire régner la paix à une table composée quelquefois de cent personnes, on imagina de jeter dans la pâte du gâteau une fève, et on convint que celui des convives à qui le hasard ferait tomber le morceau où se trouvait la fève, serait proclamé président, le magistrat en charge de la police du festin, comme cela se pratique encore aujourd'hui dans quelques provinces d'Angleterre. Ce roi du festin, si l'on veut, faisait les parts, où plutôt coupait le gâteau, en observant les lois de la plus sévère égalité dans tous les morceaux que le plus jeune de la famille distribuait les yeux fermés, en mettant d'abord de côté la part du voyageur dans les pays assez heureux pour ne pas connaître la mendicité. Dans quelques endroits un des enfants sortait et attendait sur le seuil de la porte le premier passant qu'il invitait à entrer. On le faisait

asseoir à côté du chef de famille, on lui offrait l'hospitalité jusqu'au lendemain, et il fallait avoir des affaires bien précipitées pour s'y refuser.

Les prêtres, qui souillent tout ce qu'ils touchent, pour faire leur cour aux rois et donner du relief à leurs mystères, s'emparèrent de cet usage antique, et en firent perdre de vue la touchante intention, en disant que leur Dieu nouveau né avait, dans sa crèche, reçu le premiers encens de trois rois venant de bien loin pour lui apporter chacun un cadeau, et qu'il fallait tous les ans, aux autels et à la table, commémorer cette brillante aventure. Les rois, de leur côté, ne se trouvèrent pas très scandalisés de cette espèce de parodie de la royauté ; l'histoire les rassurait et, en leur apprenant que les esclaves à Rome, le lendemain des saturnales, n'en étaient que plus soumis à leurs maîtres ; c'était à peu près la même chose chez nous ; dans sa joie bruyante, dans son ivresse crapuleuse, le peuple en criant : *le roi boit, le roi a bu*, oubliait qu'en effet les rois et leurs ministres et leurs femmes et leurs maîtresses buvaient dans des coupes d'or le pur sang des familles.

En conséquences de ces réflexions qui sont venues à l'esprit de quelques francs républicains, on proposa à la convention de défendre aux prêtres la fête des rois ; nos législateurs passèrent à l'ordre du jour, et firent bien. Ceci n'est pas de leur ressort ; c'est notre affaire à nous citoyens, si nous sommes aussi bons républicains que nous nous le disons, nous laisserons les prêtres morfondus psalmodier tous seuls sur leurs tréteaux sacrés des hymnes en l'honneur des *trois rois*. Nous bannirons à jamais ce mot et les idées qu'il rappelle de nos repas de famille. Nous abolirons la royauté de la fève, comme nous l'avons fait de l'autre, et nous lui substituerons le gâteau de l'égalité ; en remplaçant la solennité de *l'Epiphanie* par une *fête du bon voisinage*, la fève servirait à marquer celui des voisins chez lequel se ferait le banquet fraternel où chacun apporterait son plat, à l'exemple de nos bons aïeux.

Un arrêté de la commune change le jour de la fête des rois en fête des sans-culottes. A la bonne heure ! mais cela ne suffit pas. Cette innovation est trop vague. Il faut, quand on veut détruire, un vieil usage le remplacer par un autre bien circonstancié, afin que l'attrait de la nouveauté serve de recommandation à la sagesse du motif.

Mais tandis que nous sommes en train d'effacer les vestiges de la royauté, comment se fait-il que la cendre impure de nos rois repose encore intacte dans les caveaux de la ci-devant abbaye de Saint-Denis ? ... Que les tombeaux de nos tyrans disparaissent et cessent de souiller la terre de liberté. Que leur cendre soit jetée au vent,

et qu'un pyramide transmette à nos neveux la sentence portée contre tous ces scélérats couronnés et trop longtemps impunis.

Leur cœurs embaumés et déposés au Val de Grâce à Paris sont déjà gisants pêle-mêle sur le pavé de la chapelle funèbre qui les renfermait et dépouillés de leur enveloppe d'argent et d'or. Ce n'est pas assez ; requérons le ministère du procureur de la commune, pour qu'ils soient transportés dans un tombereau sur la place de Grève , et jetés au feu, toutefois après avoir attaché à un poteau la plaque indicative de tous les noms de rois, de princes et de princesses, eposés pendant trois jours à une flétrissure publique »